CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU PORTAIL PRÉFECTURE
(29/06/2018)

La navigation sur ce Portail Préfecture est soumise à la réglementation en vigueur et aux conditions générales d'utilisation (« **CGU** ») définies ci-après.

I) UTILISATION DU PORTAIL PRÉFECTURE

ARTICLE 1 : DEFINITIONS

La présente clause a pour objet de définir les différents termes des CGU :

- « ***APCMA*** » : Désigne l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat est la chambre consulaire nationale fédératrice et animatrice du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat français. Elle représente chacune des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA). Les CMA sont seules habilitées à organiser les examens d'aptitude à la profession de chauffeur T3P et à publier les résultats.
- « ***Cartes T3P*** » : Désigne la carte professionnelle sécurisée détenue obligatoirement par tous les chauffeurs T3P permettant de justifier les compétences et l'aptitude professionnelle du chauffeur.
- « ***Chauffeur*** » : Désigne le chauffeur lauréat à l'examen et à l'évaluation de l'aptitude professionnelle des chauffeurs de Taxi / VTC / VMTDR, ou le chauffeur bénéficiant d'une équivalence d'accès à la profession de chauffeur T3P sur décision des Préfectures.

« ***Convention*** » : Désigne la convention signée entre l'Imprimerie Nationale, le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère de l'Intérieur.

- « ***Identifiant et mot de passe*** » : Désigne l'ensemble des informations nécessaires à l'identification d'un Utilisateur sur le Portail Préfecture. L'identifiant et le mot de passe permettent à l'Utilisateur d'accéder au Portail Préfecture. Le mot de passe est strictement confidentiel.
- « ***Informations*** » : Désigne l'ensemble des informations relatives aux demandes de Carte T3P et à l'identification du chauffeur T3P qui figurent sur le Portail Préfecture et transmises par l'APCMA ou par la préfecture en cas de demande par équivalence.
- « ***Portail Préfecture***» : Désigne le portail ou interface développé par IN Groupe au nom et pour le compte du Ministère de la Transition écologie et solidaire et accessible à l'adresse www.prefectures-carte.t3p-ingroupe.com Il permet à l'Utilisateur notamment d'autoriser ou non la délivrance de Cartes T3P comme défini par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, de gérer les demandes de renouvellement, les déclarations de perte ou vol de Carte T3P, de révoquer des Cartes T3P existantes.
- « ***Utilisateur*** » : Désigne les préfectures et tout agent de préfecture qui se connecte des services du Portail Préfecture pour consulter, valider, compléter, modifier les informations relatives aux demandes de fabrication de cartes T3P, instruire de nouvelles demandes de cartes ou révoquer des cartes existantes.

ARTICLE 2 : OBJET ET ACCEPTATION

2.1 L'accès et l'utilisation du Portail Préfecture par l'Utilisateur impliquent la connaissance, l'acceptation sans réserve et le respect par ce dernier des présentes CGU.

2.2 Les présentes CGU ont pour objet l'encadrement juridique de l'utilisation du Portail Préfecture par l'Utilisateur.
Ce Portail Préfecture est accessible à l'adresse www.prefectures-carte.t3p-ingroupe.com.

2.3 Les présentes CGU entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne. Elles sont opposables aux Utilisateurs à la date de la première utilisation du Portail Préfecture, pendant toute la durée de l'utilisation et ce jusqu'à ce de nouvelles conditions générales d'utilisation remplacent les précédentes.

Elles figurent sur le Portail Préfecture en bas de page à l'adresse www.prefectures-carte.t3p-ingroupe.com et prévalent sur toute version imprimée ou numérique de date antérieure.

ARTICLE 3 : MODIFICATION

IN Groupe se réserve le droit de modifier à tout moment les termes des CGU, avec ou sans notification, et ce sans préavis. Dans ce cas, IN Groupe publiera les CGU modifiées sur le Portail Préfecture.

L'utilisation du Portail Préfecture sera soumise aux CGU en vigueur au moment de l'utilisation. Ainsi, tout usage du Portail Préfecture, après modification des CGU, vaut acceptation des modifications par les Utilisateurs.

ARTICLE 4 : ACCES AU PORTAIL PREFECTURE

L'accès au Portail Préfecture n'est possible qu'après l'identification de l'Utilisateur au moyen de son compte agent numérique et de son mot de passe unique et sécurisé transmis par IN Groupe.
IN Groupe se réserve le droit de refuser l'accès au Portail Préfecture, unilatéralement et sans notification préalable, à tout Utilisateur ne respectant pas les CGU.

ARTICLE 5 : DISPONIBILITE DU PORTAIL PREFECTURE

5.1 Le Portail Préfecture est accessible gratuitement 24h/24, 7 jours sur 7. L'Utilisateur fait son affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunications permettant l'accès au Portail Préfecture et des connaissances nécessaires à l'utilisation d'Internet et l'accès au Portail Préfecture.

- L'Utilisateur reconnaît disposer des matériels (notamment résolution d'écran supérieure à 1024 pixels) et logiciels requis ainsi qu'une connexion aux navigateurs Internet explorer 11, Chrome ou Firefox. IN Groupe ne garantit pas la compatibilité du Portail Paiement avec les autres navigateurs,
- L'Utilisateur conserve à sa charge les frais de connexion et d'équipement liés à l'accès à Internet et à l'utilisation du Portail Préfecture de IN Groupe.

5.2. IN Groupe met en œuvre tous les moyens mis à sa disposition pour assurer un accès de qualité à ses services. Ladite obligation est une obligation de moyens, notamment concernant la disponibilité du Portail Préfecture et/ou des services, la fiabilité des transmissions et les performances en termes de temps de réponse ou de qualité.

En cas de difficultés, une assistance téléphonique par courriel et par téléphone est prévue pour l'Utilisateur :

Produit VTC:

- Adresse email : contact.pref.carte-vtc@ingroupe.com
- Numéro de téléphone : 0806.000.122 (Service gratuit + prix appel) accessible, du lundi au vendredi de 09h00-12h30 et 13h30-17h00 hors jours fériés.

Produit Taxi :

- Adresse email : contact.pref.carte-taxi@ingroupe.com
- Numéro de téléphone : 0806.000.122 (Service gratuit + prix appel) accessible, du lundi au vendredi de 09h00-12h30 et 13h30-17h00 hors jours fériés.

Produit VMDTR :

- Adresse email : contact.pref.carte-vmdtr@ingroupe.com
- Numéro de téléphone : 0806.000.122 (Service gratuit + prix appel) accessible, du lundi au vendredi de 09h00-12h30 et 13h30-17h00 hors jours fériés.

Tout événement dû à un cas de force majeure ayant pour conséquence un dysfonctionnement du réseau ou du serveur n'engage pas la responsabilité de IN Groupe dans la gestion de son Portail Préfecture.

5.3 IN Groupe se réserve le droit, sans préavis ni indemnité, d'interrompre ou de suspendre temporairement l'accès à une ou plusieurs fonctionnalités du Portail Préfecture pour effectuer une mise à jour, une maintenance, des travaux d'entretien, des modifications ou changements sur les méthodes opérationnelles, les serveurs et les heures d'accessibilité, volume trop important de connexion, sans que cette liste ne soit limitative.

L'Utilisateur ne pourra réclamer aucune indemnisation suite à l'interruption, à la suspension ou à la modification dans la gestion du Portail Préfecture, quel qu'en soit sa cause.

ARTICLE 6 : DESCRIPTION DES SERVICES DU PORTAIL PREFECTURE

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire, le Ministère de l'Intérieur et IN Groupe ont formalisé les conditions de création d'un système d'émission et de gestion des cartes T3P. L'Utilisateur déclare avoir été informé par le Ministère de l'Intérieur des conditions dans lesquelles IN Groupe met en place d'un service de gestion, d'émission et de délivrance sécurisée des cartes T3P au nom et pour le compte du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

IN Groupe a mis en place un Portail Préfecture sécurisé et opérationnel permettant aux Utilisateurs de réaliser leur mission de délivrance des cartes T3P tel qu'il résulte du décret en date du 6 avril 2017, et plus précisément :

a. de se connecter sur le Portail Préfecture afin d'instruire les demandes de cartes T3P

L'Utilisateur accède directement à l'ensemble des Informations disponibles sur le Portail Préfecture.

L'Utilisateur interroge séparément et manuellement (hors Portail Préfecture) le fichier des bulletins numéro 2 du casier judiciaire (B2) et le fichier des permis de conduire.
L'Utilisateur est seul responsable de vérifier si les images (la photo et la signature du chauffeur T3P) - disponibles sur le Portail Préfecture et transmis par l'APCMA - sont conformes aux préconisations habituelles des administrations publiques ainsi qu'à l'identité du Chauffeur T3P.

b. de valider ou invalider des demandes de cartes T3P

Les Utilisateurs valident ou invalident les demandes de cartes T3P grâce à la fonctionnalité « validation/invalidation » qui est mis à disposition sur le Portail Préfecture. En cas d'invalidation par l'Utilisateur, la demande de Carte T3P est annulée. Le Chauffeur T3P devra le cas échéant se présenter ultérieurement en Préfecture pour un nouvel examen de sa demande. Il en sera informé par email par IN Groupe.

La validation par les Préfectures des demandes de cartes T3P vaut instruction à IN Groupe d'envoyer par mail au Chauffeur T3P, le lien permettant de procéder au paiement de la Carte T3P.

Pour les Chauffeurs dispensés d'examen (équivalence), le Chauffeur T3P se présente directement en Préfecture avec les pièces nécessaires demandées par les Préfectures. L'Utilisateur saisit donc manuellement sur le Portail Préfecture toutes les données nécessaires à l'instruction de la demande de la Carte T3P et télécharge les images de la photo d'identité et de la signature du Chauffeur T3P.

L'Utilisateur saisit sur le Portail Préfecture, au moment de la validation de la demande, un identifiant chauffeur composé de 6 chiffres numérique à saisir au format numérique AA9999 (AA = Année sur 2 chiffres ; 9999 = numéro de chauffeur sur 4 chiffres). Cet identifiant permet à IN Groupe de générer un numéro unique de Cartes T3P qui garantit l'unicité de la Carte T3P.

c. de gérer le cycle de vie des cartes T3P

L'Utilisateur est seul habilité à révoquer une Carte T3P et/ou demander son remplacement (perte, vol). En cas de perte ou de vol de la Carte T3P, aucun duplicata de Carte T3P ne sera délivré.
Le Chauffeur T3P devra faire une nouvelle demande auprès de la Préfecture de son domicile.
L'Utilisateur a, seul le pouvoir de demander le renouvellement de la Carte T3P sur le Portail Préfecture suite à la demande de renouvellement du Chauffeur T3P auprès de sa Préfecture.

d. d'assister les chauffeurs T3P

L'Utilisateur doit répondre à toute demande de renseignements ou réclamations des Chauffeurs T3P, reçues directement ou transmises par l'APCMA et par IN Groupe, et qui concernent :

- Les modalités de délivrance des Cartes T3P,
- Les démarches à mener au cours de la vie de la Carte T3P (remplacement en cas de perte, vol, renouvellement),
- Et plus généralement à toute question relative à la délivrance des cartes, y compris les réclamations liées à l'absence de réception d'une Carte T3P.

e. de prendre connaissance de données statistiques

Les données de reporting statistiques comportant une liste des cartes produites et expédiées ainsi qu'une liste des cartes révoquées sont mises à disposition sur le Portail Préfecture par IN Groupe.

ARTICLE 7 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'Utilisateur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle/industrielle de IN Groupe et notamment les droits portant sur les logiciels ou applications, sites Internet et bases de données. L'Utilisateur s'engage également à ne pas porter atteinte à toute marque appartenant à un tiers qui pourrait être apposée sur les applications ou sites Internet édités par IN Groupe. De manière générale, l'Utilisateur s'interdit tout acte qui pourrait porter atteinte aux droits des titulaires de droits de propriété intellectuelle notamment inventeurs, auteurs et de leurs ayant droits. Notamment, toute transcription, reproduction, divulgation, décompilation, modification ou fusion ou copies est expressément interdite.

Les informations contenues sur le Portail Préfecture, sont la propriété de leurs titulaires respectifs. L'Utilisateur s'interdit toute action tendant à s'approprier ou tenter de s'approprier indûment toute information, tout contenu des fichiers et notamment en vue de constituer une base de données d'information ou de reconstituer tout ou partie des fichiers d'origine. Le droit d'usage dont bénéficie l'Utilisateur comprend la visualisation des informations sur l'écran et la copie des documents accessibles sur commande. Il est exclusivement réservé à un usage de contrôle / de validation et ne confère aucun droit de reproduction ou de redistribution à quelques fins que ce soit.

Toute utilisation des informations obtenues afin de constituer une base de données à destination commerciale est interdite. L'extraction et la réutilisation de la totalité ou d'une partie qualitativement ou substantiellement du contenu des informations contenues sur le Portail Préfecture sur un autre support, par tout moyen ou sous quelque forme que ce soit sont interdites.

Les informations ne peuvent être utilisées à des fins commerciales ou promotionnelles sans l'autorisation expresse et l'obtention d'une licence de réutilisation des informations. Est considérée comme réutilisation à des fins commerciales ou promotionnelles, l'élaboration à partir des informations, d'un produit ou d'un service destiné à être mis à disposition de tiers, à titre gratuit ou onéreux.
L'utilisation des marques déposées utilisées sur ce Portail Préfecture sur tout autre support ou réseau est interdite.

ARTICLE 8 : GESTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

8.1 Données Utilisateurs

Les données à caractère personnel des Utilisateurs du Portail Préfecture sont collectées et traitées par
Imprimerie Nationale S.A.
Siège social : 104, avenue du Président Kennedy – 75016 Paris
RCS Paris 352 973 622

IN Groupe s'engage à respecter la confidentialité des données à caractère personnel des Utilisateurs et à les traiter dans le plus strict respect de la règlementation relative à la protection des données à caractère personnel applicable.

Les informations transmises au Portail Préfecture par les Préfectures font l'objet d'un traitement informatique dont IN Groupe est destinataire en tant que sous-traitant aux fins de gestion du Portail Préfecture.

Les données de l'Utilisateur seront traitées par IN Groupe pour :

- Gérer les droits accès et/ou les comptes Utilisateur des agents des préfectures en charge de la gestion des demandes de Cartes T3P,
- Assurer l'assistance Utilisateur,
- Renforcer et optimiser les fonctionnalités du Portail Préfecture grâce au retour d'expérience des Utilisateurs.

Les données collectées sur le Portail Préfecture sont exclusivement destinées à IN Groupe.

Les données à caractère personnel relatives à l'Utilisateur, sont conservées par IN Groupe pendant un (1) an à l'issue de la révocation des accès de l'Utilisateur au Portail Préfecture.

IN Groupe informe l'Utilisateur qu'il pourra également être amené à communiquer ces données à ses sociétés filiales ou sous-traitantes pour assurer l'accomplissement des tâches nécessaires à la gestion du Portail Préfecture, pour assurer le service d'assistance Utilisateur ainsi que pour répondre à une injonction des autorités légales, telles que les tribunaux et les forces de l'ordre.

Conformément à la réglementation applicable relative à la protection des données à caractère personnel, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui le concernent. Il dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données. Pour exercer ses droits, l'Utilisateur adresse sa demande (en justifiant de son identité, et en indiquant l'adresse de courrier électronique où lui répondre) à :

- Courrier électronique : cil-insa@ingroupe.com

8.2 Données Chauffeurs T3P

Lorsque des données présentes sur le Portail Préfecture ont un caractère personnel, les Utilisateurs doivent en faire un usage conforme aux réglementations en vigueur et aux recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).
Les données personnelles sont confidentielles et leur divulgation est susceptible de porter atteinte au droit à la vie privée et aux libertés fondamentales des personnes concernées. Elles ne doivent être accessibles qu'aux seuls agents de préfecture qui ont besoin d'en connaître. Une violation de leur confidentialité peut causer des préjudices corporels, matériels et moraux.

IN Groupe s'engage à assurer le meilleur niveau de protection aux données à caractère personnel en conformité avec la règlementation applicable.

Pour toute information sur la protection des données personnelles, l'Utilisateur du Portail Préfecture peut également consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr

ARTICLE 9 : RESPONSABILITE

9.1 Responsabilité de l'Utilisateur

9.1.1 L'Utilisateur déclare être bien informé des caractéristiques intrinsèques de l'internet et notamment du fait (i) que la transmission des informations sur l'internet ne bénéficie que d'une fiabilité relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes, aux caractéristiques et capacités diverses, qui sont parfois saturés à certaines périodes de la journée et de nature à impacter les délais de téléchargement ou l'accessibilité aux informations, et (ii) que l'internet est un réseau ouvert et, qu'en conséquence, les informations qu'il véhicule ne sont pas protégées contre les risques de détournement, d'intrusion dans son système, de piratage des données, programmes et fichiers de son système, de contamination par des virus informatiques, et (iii) qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger les données, fichiers ou programmes stockés dans son système contre la contamination par des virus comme des tentatives d'intrusion dans son système.

Les informations et/ou documents disponibles sur ce Portail Préfecture sont susceptibles d'être modifiés à tout moment, et peuvent faire l'objet de mises à jour.

L'Utilisateur est seul responsable des interrogations qu'il formule et de l'utilisation qu'il fait des résultats obtenus et des conséquences directes ou indirectes de cette utilisation. Il appartient à l'Utilisateur d'en faire un usage conforme à la réglementation en vigueur et aux recommandations de la CNIL. En aucun cas, IN Groupe ne pourra être tenue pour responsable d'un quelconque dommage, de quelque nature que ce soit, résultat de l'utilisation des informations fournies.

9.1.2 L'Utilisateur est seul responsable de tout préjudice direct, matériel ou immatériel causé à IN Groupe ou à des tiers du fait de son utilisation du Portail Préfecture, quel qu'en soit la cause, l'origine et la nature.

L'Utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait des ressources informatiques. Il appartient à l'Utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels (notamment résolution d'écran supérieure à 1024 pixels), logiciels, navigateurs (Internet explorer 11, Chrome ou Firefox. IN Groupe ne garantit pas la compatibilité du Portail Préfecture avec les autres navigateurs) lui permettant d'utiliser le Portail Préfecture ; IN Groupe n'étant en aucun cas responsable des équipements choisis sous la responsabilité de l'Utilisateur, lequel reste seul responsable de leur sécurité et de leur protection.

L'Utilisateur est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de l'utilisation de son compte agent et de son mot de passe. Toute utilisation du Portail Préfecture effectuée en utilisant le compte agent de l'Utilisateur est réputée avoir été faite par lui-même.
En cas d'utilisation frauduleuse de son compte et de son mot de passe, l'Utilisateur s'engager à en IN Groupe dans les meilleurs délais, en le contactant aux adresse suivantes :
Pour VTC :
contact.pref.carte-vtc@ingroupe.com
Pour Taxi :
contact.pref.carte-taxi@ingroupe.com
Pour VMDTR :
contact.pref.carte-vmdtr@ingroupe.com

L'Utilisateur s'engage à ne pas effectuer intentionnellement des opérations qui pourraient avoir pour conséquence de masquer sa véritable identité, de s'approprier les identifiants d'un autre Utilisateur.

L'Utilisateur garantit IN Groupe contre tout recours y compris du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Transition écologique et solidaire, de l'APCMA, d'un chauffeur T3P et/ou d'un autre Utilisateur, pour toute action qui lui serait imputable conformément aux présentes et s'engage à ce titre notamment à supporter la charge de toutes les condamnations qui seraient le cas échéant prononcées à l'encontre de IN Groupe ainsi que tous les frais que celle-ci serait amenée à exposer pour faire valoir sa défense. Si besoin est, l'Utilisateur s'oblige à intervenir volontairement à l'instance qui serait engagée à l'encontre de IN Groupe et offrir sa garantie.

9.1.3 L'Utilisateur s'interdit de perturber, d'interrompre, de porter atteinte au service de tout Utilisateur, hébergeur, serveurs, ou réseaux connectés au Portail Préfecture.

De manière générale, chaque Utilisateur s'engage à respecter toutes les règles et procédures locales et internationales relatives au comportement en ligne.

A tout moment et pour quelque raison que ce soit, IN Groupe peut mettre en œuvre tout moyen permettant de mettre un terme, et ce, sans préavis, à l'utilisation du Portail Préfecture par l'Utilisateur ou à un quelconque des services de IN Groupe pour toute conduite violant ces conditions d'utilisation, sans préjudice de tout dommage et intérêt que IN Groupe se réserve le droit de réclamer à l'Utilisateur en cas de non-respect des CGU du Portail Préfecture.
L'Utilisateur s'engage à garder les informations strictement confidentielles.

9.2 Responsabilité de l'IN Groupe

IN Groupe ne sera en aucun cas responsable notamment :

- Des conséquences d'une utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du Portail Préfecture par un ou plusieurs Utilisateurs,
- Des contenus accessibles sur le réseau Internet via le Portail Préfecture et des dommages qui peuvent naître de leur utilisation par l'Utilisateur,
- De l'exploitation des données et informations que l'Utilisateur aurait introduites ou récupérées sur le réseau Internet,
- Des informations provenant de tierces personnes, et des liens vers d'autres sites Internet. IN Groupe ne contrôle ni l'exactitude des informations qui s'y trouvent ni leur contenu. En conséquence, IN Groupe ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages résultant de l'utilisation, de l'accès à, ou de l'incapacité à utiliser ces informations tierces, ni au contenu des autres Portail Paiements Internet,
- De l'exploitation des données et informations que l'Utilisateur aurait introduites ou récupérées sur le réseau Internet,
- De tout dommage de quelque nature qu'il soit résultant de l'interprétation ou de l'utilisation des Informations et/ou documents disponibles sur ce Portail Paiement,
- Des erreurs, insuffisance ou omission dans la transmission des Informations par l'Utilisateur,
- Des erreurs dans la validation ou invalidation des demandes de cartes T3P qui sont sous la responsabilité exclusive des préfectures,
- De toute révocation des cartes T3P qui relève de la compétence exclusive des préfectures.

IN Groupe ne garantit ni l'accessibilité aux contenus et services ni la rapidité d'utilisation, l'accès au Portail Préfecture pouvant être suspendu à tout moment sans préavis.
De manière générale, IN Groupe ne peut donner aucune garantie de fiabilité, de complétude, d'exactitude et d'actualité quant à l'ensemble des informations et autres données présentes sur le Portail Préfecture, qu'elles soient fournies par IN Groupe, les Préfectures ou par l'APCMA.

IN Groupe ne saurait être tenu responsable du non fonctionnement, d'une impossibilité d'accès ou de dysfonctionnement des services du fournisseur d'accès des Utilisateurs, à ceux du réseau internet. Il en sera de même pour toutes autres raisons extérieures à lIN Groupe.

De plus, la responsabilité de IN Groupe ne peut être engagée pour retard ou défaillance tenant soit à un cas de force majeure, soit à un évènement échappant à son contrôle, soit encore du fait de l'Utilisateur. IN Groupe ne supporte en aucun cas la responsabilité des Informations produites par les Préfectures ou l'APCMA.

ARTICLE 10 : FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution de ses obligations dès lors que cette défaillance résultera d'un cas de Force Majeure tel que défini par la législation française. Tout autre cas étant expressément exclu.

Si par suite d'un cas de force majeure, une des Parties était obligée d'interrompre l'exécution de ses obligations, la Partie subissant ce cas de force majeure devra informer dans les meilleurs délais l'autre Partie par tous moyens. L'exécution des présentes CGU serait suspendue pendant la période où les Parties seront dans l'impossibilité de remplir leurs obligations.

Lorsque l'effet d'empêchement dû à la force majeure aura cessé, les obligations des présentes CGU reprendront vigueur pour la durée qui restait à courir au moment de la suspension et les délais d'exécution seront prorogés d'une durée correspondant à la durée de cette circonstance.

ARTICLE 11 : DUREE

La durée de validité des CGU est indéterminée. Les CGU sont réputées produire effet à compter de l'utilisation du Portail Préfecture.

Les présentes CGU prendront fin, sans préavis, ni mise en demeure préalable, en cas de résiliation ou de cessation pour quelque motif que ce soit, de la convention régissant la délivrance des cartes T3P.

ARTICLE 12 : DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales d'utilisation sont soumises à la loi française.

En cas de litige lié à l'interprétation, la validité et les conséquences des présentes et, à défaut de solution amiable préalable, le tribunal administratif de Paris sera seul compétent nonobstant la multiplicité des défendeurs.

L'Utilisateur déclare avoir lu l'intégralité des présentes Conditions Générales d'Utilisation, s'engage à s'y conformer et reconnaît que son matériel, son contenu et l'utilisation du Portail Préfecture de IN Groupe sont de son entière responsabilité.